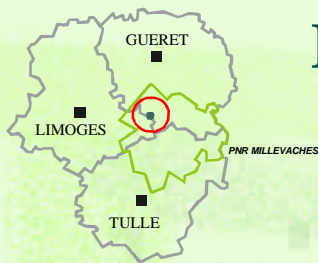




*Landes et zones humides  
autour  
du lac de Vassivière*





# FICHE d'identité...



**Nom:** ..... Landes et zones humides  
 autour du lac de Vassivière  
**Région:** ..... Limousin  
**Départements:** ..... Creuse (23), Haute-Vienne (87)  
**Communes concernées:** ..... Beaumont-du-Lac (87), Faux-la-  
 Montagne (23), Gentioux-Pigerolles (23),  
 Peyrat-le-Château (87), Royère-de-  
 Vassivière (23), Saint-Martin-Château (23)  
**Superficie:** ..... 803 ha  
**Opérateur du Site:** ..... Conservatoire Régional des  
 Espaces Naturels du Limousin  
**Validation du Document d'Objectifs  
 par le Comité de Pilotage:** ..... le 3 septembre 2003

**S**itué au sein du territoire du  
 Parc naturel régional de Millevalches  
 en Limousin, le site Natura 2000 se  
 présente comme la réunion de  
 plusieurs zones géographiques  
 séparées, mais offrant des caracté-  
 ristiques communes :  
 ces zones regroupent des fonds  
 tourbeux et des côteaux ou de petits  
 puits de landes sèches, caractéris-  
 tiques des milieux les plus remar-  
 quables de la Montagne limousine.

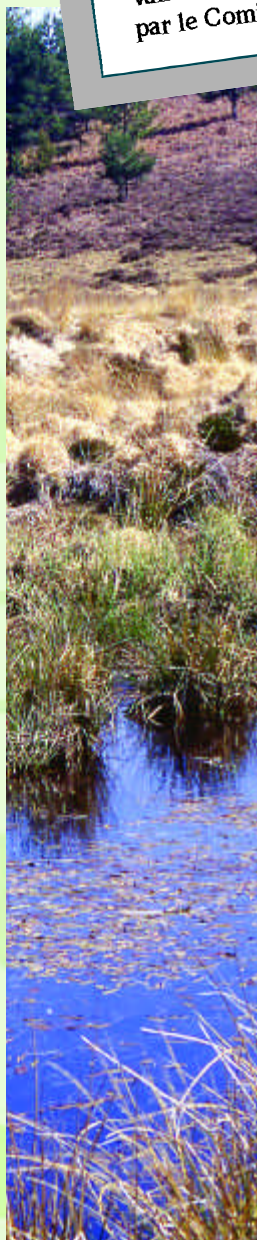
Le Conservatoire Régional des  
 Espaces Naturels du Limousin a été  
 désigné en tant qu'opérateur tech-  
 nique pour l'élaboration du docu-  
 ment. A ce titre, il a organisé la  
 concertation locale en relation étroite  
 avec le Comité de Pilotage et identi-  
 fié les différents enjeux existants sur  
 le site.



*Le Parc naturel régional de  
 Millevalches en Limousin a été  
 créé par décret du 18 mai 2004.*

*Aire du parc : 113 communes  
 Départements : Corrèze, Creuse, Haute-Vienne  
 Région : Limousin  
 Superficie : 3143 km<sup>2</sup>  
 Nombre d'habitants : 38 905 habitants.  
 Le territoire : Situé sur les contreforts du Massif Central, il  
 occupe les plus hautes terres de la Montagne limousine entre  
 400 et 970 m.*

*Caractères patrimoniaux :  
 Les paysages : Un relief alvéolaire aux formes douces marqué  
 par la présence d'un système agro-pastoral et l'installation  
 récente d'une forêt de production.  
 Les milieux remarquables : tourbières, landes sèches à bruyères,  
 forêts feuillues et forêts de pentes, nombreuses sources et  
 cours d'eau.  
 Les espèces remarquables : 116 espèces végétales à forte  
 valeur patrimoniale (lycopodes, droseras, flûteau nageant...),  
 de nombreuses espèces animales remarquables (pique-prune,  
 azuré des mouillères, loutre, moule perlière, truite fario, bar-  
 bastelle, ...).  
 Le patrimoine bâti : Sites archéologiques, églises, croix monu-  
 mentales, moulins à eau, ...  
 Caractères économiques :  
 Une agriculture essentiellement consacrée à l'élevage (bovins et  
 ovins limousins), un territoire à vocation herbagère.  
 Une production forestière récente, en forte croissance. La forêt  
 occupe 50% du territoire.  
 Un tourisme de pleine nature (tourisme pêche, randonnée,  
 sports d'eau vives, activités nautiques.*



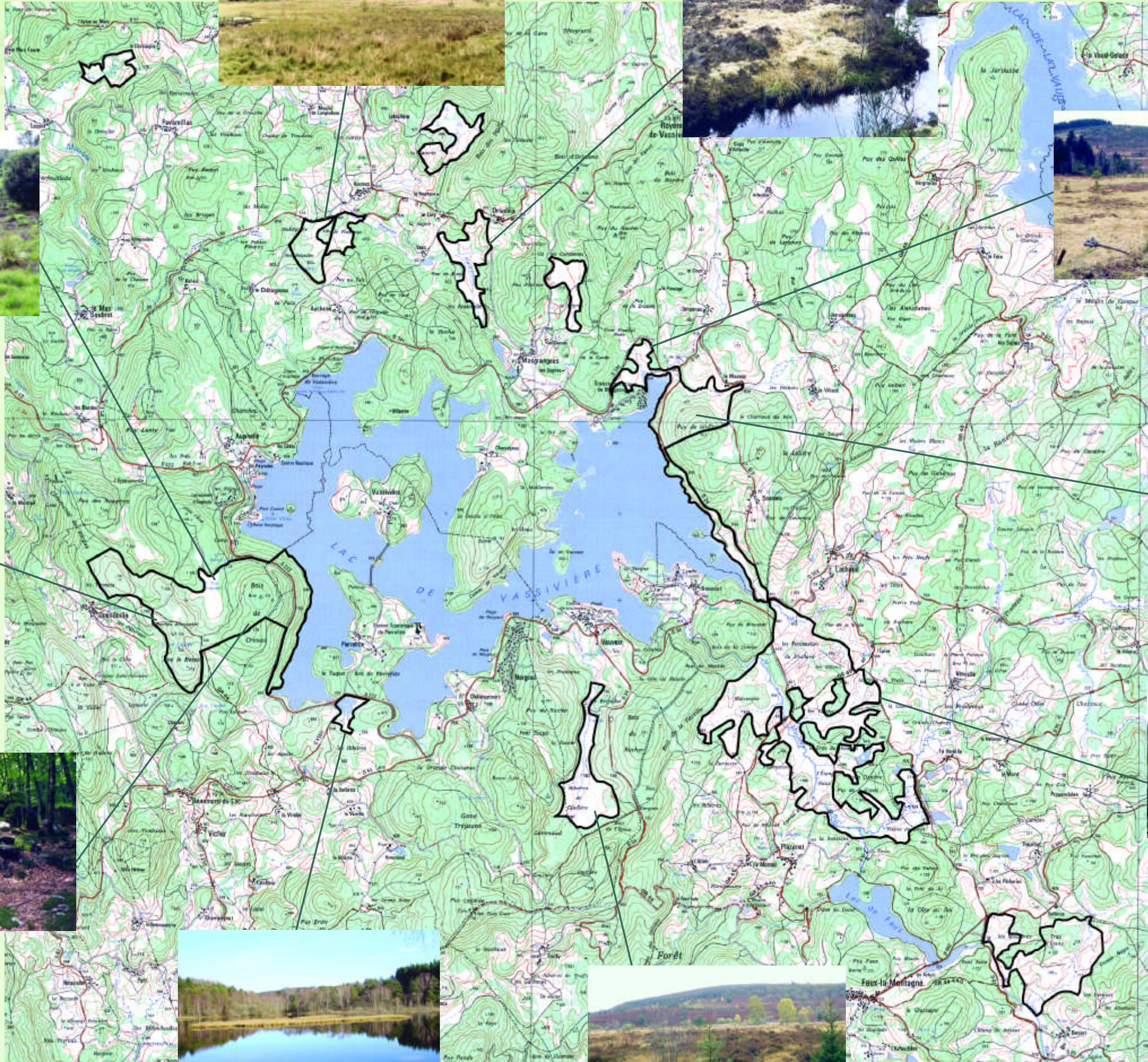
Tourbière d'Auzoux



Tourbière d'Orladeix



Tourbière de Quenouille



Tourbière de Masgranges



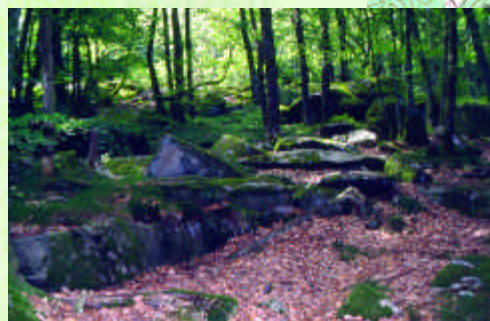
Roches Brunagères



Lande du Puy de la Croix



Tourbière de l'Épinassou



Bois de Crozat

DIREN Limousin  
Scan 25 © IGN 1999  
Autorisation n°90-9068  
Edition 2002

Echelle: 2cm = 1km



Tourbière de la Route Elevée



Tourbière de la Ribière de Gladière

— Site Natura 2000 = Zone  
Spéciale de Conservation



Drosera intermédiaire

# ANALYSE de l'existant...

## > Analyse écologique...

Les habitats naturels (milieux) identifiés sur le site sont principalement des landes et des tourbières ainsi que des formations plus confidentielles (fourrés à Genévrier, parcours à Nard...):

- Landes humides à Bruyère à quatre angles.
- Landes sèches, présentant plusieurs faciès.
- Fruticées à Genévrier.
- Pelouses à Nard raide (habitats prioritaires).
- Hêtraies atlantiques acidiphiles.
- Forêts marécageuses (habitats prioritaires).
- Tourbières hautes actives (habitats prioritaires).
- Tourbières à Molinie bleue.
- Tourbières hautes dégradées.
- Tourbières de transition et tremblants.
- Dépressions sur substrats tourbeux.
- Communautés à Rhynchospora blanc.
- Formations à Litorelle.
- Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses atlantiques à végétation amphibie à Lobelie, Littorelle, Isoetes.



Tourbière de la Ribière de Gladière



Loutre

Les données faunistiques et floristiques signalent la présence d'espèces remarquables, dont certaines sont inscrites en annexe II de la directive Habitats et/ou protégées :

Parmi les espèces animales: la Loutre d'Europe, le Damier de la Succise (papillon), le Lucane Cerf-volant (coléoptère). S'agissant des espèces végétales: le Fluteau nageant, la Bruchie des Vosges.

Les autres espèces remarquables sont : le Bruant fou, l'Engoulevent d'Europe, la Pie-grièche grise, le Balbuzard pêcheur,

le Lézard vivipare, la Vipère péliade, la Cordulie arctique, le Sympetrum noir, la Leucorrhine douteuse, le Lycopode en massue, le Lycopode inondé, le Carex à peu de fleur, le Droséra à feuilles rondes, le Droséra à feuilles intermédiaires.



Lycopode inondé

## > Analyse des activités humaines...

### Agriculture

L'agriculture représente l'activité principale sur le site.

Les surfaces exploitées (élevage extensif bovin, ovin ou mixte) sont regroupées en de grands îlots, et principalement dans le sud du site. Les parcelles utilisées par les agriculteurs sont soit des prairies de fauches, soit des zones annexes. Les activités agricoles constatées semblent compatibles avec la conservation de ces habitats d'intérêt communautaire (sur plus de 90 % du périmètre utilisé par l'agriculture), sous réserve toutefois de quelques adaptations des pratiques.

### Sylviculture

Il y a 127 ha de forêts sur le site Natura 2000, soit 16 % de sa surface totale. Les forêts privées représentent moins de 4 %.

Une pression existe pour la plantation des versants des alvéoles. Les plantations dans les fonds tourbeux sont devenues exceptionnelles.

Les plantations sur des habitats d'intérêt communautaire (landes sèches en particulier) ou à proximité contribuent à leur déclin et sont donc déconseillées.

### Chasse

La chasse sur le secteur se focalise essentiellement sur le gros gibier (chevreuil et sanglier). Le lièvre, bien présent sur le périmètre est également chassé. Quelques chasseurs pratiquent la chasse aux limicoles.

La pression de chasse sur le site Natura 2000 n'occasionne pas de perturbation particulière pour les espèces ou pour les habitats visés par la Directive.



Tourbière de Quenouille

### Pêche

La pêche se pratique sur le Lac de Vassivière et en rivière (truite, et notamment les truites fario locales). Elle n'a aucune incidence sur le site Natura 2000.

La conservation de certains habitats d'eau douce (formations à Littorelle) et la conservation des tourbières sur les têtes de bassin versant, sont des opérations importantes pour le maintien de conditions favorables aux populations de truites sauvages.

A la marge, on note la présence de trois étangs pour une surface totale de 5 ha. La conduite de la gestion des étangs peut influencer sur l'état de conservation des habitats et des espèces présents sur ces milieux et sur les habitats des zones en aval.

### Tourisme

Le lac de Vassivière en Limousin est un site touristique majeur de la région. Mais le tourisme est très saisonnier, et se cantonne souvent aux abords même du lac. Une diffusion de la fréquentation dans le secteur et sur le site Natura 2000 a toutefois été constatée, notamment sur le rivage est de Vassivière et sur le Puy de la Besse.

Plusieurs acteurs portent des projets de développement touristique avec la réalisation de sentiers thématiques autour du lac, notamment des sentiers sur le thème des milieux naturels. Leur pertinence devra être étudiée avec l'ensemble des acteurs locaux et dans le cadre des objectifs préconisés sur le site Natura 2000.

### Loisirs motorisés

Les véhicules motorisés de loisirs fréquentent très peu le site Natura 2000. Toutefois, le secteur du Puy de la Besse est régulièrement utilisé, en raison du passage sur le site du parcours de la course " Gilles Lalay Classic ", aujourd'hui arrêtée.

Si la pratique des loisirs motorisés n'est pas dirigée, elle peut conduire à la destruction directe d'habitats d'intérêt communautaire.

Un projet de charte pour la pratique de ces loisirs, ainsi qu'un mode d'accueil des pratiquants est en cours de réflexion au sein du PNR de Millevaches, en collaboration avec tous les acteurs concernés.



# PROPOSITIONS de gestion...

## > Stratégie réglementaire

RÉGLEMENTATION DES BOISEMENTS..... Intégrer en zones interdites aux boisements les derniers milieux ouverts (landes et tourbières) pour les préserver de toutes tentatives de boisement.



URBANISATION..... Définir des zonages d'urbanisme (zone naturelle) adaptés aux milieux visés par Natura 2000 afin de les préserver de toutes tentatives d'urbanisation et de conserver les zonages espaces boisés classés pour les derniers peuplements de hêtraies à houx.

SCHÉMAS DES CARRIÈRES..... Inscrire dans ces schémas la nécessité d'exclure les projets d'exploitation industrielle de tourbe et de terre de bruyère sur les habitats d'intérêt communautaire.

## > Stratégie contractuelle

MAÎTRISE FONCIÈRE OU D'USAGE..... De nombreuses zones de tourbières et de landes sont aujourd'hui abandonnées. Pour favoriser le retour d'activités humaines favorables à la biodiversité, comme le pâturage extensif, la signature de convention de gestion ou de bail, et éventuellement l'achat de parcelles est à envisager. Cette mesure doit être développée de manière consensuelle par des structures telles que les collectivités territoriales ou le Conservatoire Régional des Espaces Naturels du Limousin.

SOUTIEN AUX ACTIVITÉS AGRICOLES..... Les activités agricoles de pâturage extensif sur les landes, tourbières et parcours à Nard sont indispensables au maintien du patrimoine naturel sur ce site. Plusieurs mesures agri-environnementales adaptées à ces milieux sont proposées aux agriculteurs dans le cadre des Contrats d'Agriculture Durable (majoration des aides de 20% en site Natura 2000).



POLITIQUE SYLVO-ENVIRONNEMENTALE..... Ce travail est en cours sur le site. Des contrats sylvo-environnementaux sont à développer afin de :  
-préserver les derniers peuplements de feuillus notamment de hêtraies à houx ;  
-conserver des arbres morts, âgés et remarquables en faveur de certaines espèces forestières ;  
-favoriser le recul des plantations de résineux sur les bordures de tourbières et de landes sèches.

TRAVAUX DE DIVERSIFICATION ÉCOLOGIQUE..... Certaines opérations de gestion, très spécifiques, comme l'étrepage, le bûcheronnage, le débroussaillage, la création de " gouilles ", la fauche avec exportation sont à promouvoir sur certains habitats fortement dégradés. Ces opérations peuvent bénéficier de contrats Natura 2000 spécifiques.

## > Animation du site

SENSIBILISATION DU PUBLIC..... La sensibilisation du public est nécessaire pour favoriser le respect de ce patrimoine naturel. Cette sensibilisation peut être engagée par des médias tels que des sentiers à thèmes, panneaux sur site, expositions, sorties de découverte...



SUIVIS SCIENTIFIQUES..... Ils sont développés sur le site en vue d'affiner la gestion des milieux et d'améliorer les connaissances scientifiques sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire.

ANIMATION DU DOCUMENT D'OBJECTIFS..... Il s'agit d'informer les propriétaires et exploitants sur les actions de gestion à mettre en œuvre sur le site.